



# La Commune



## Dossier du mois : Juin 1936



Photo: Manifestation dans la cour intérieure des usines Renault Billancourt le 28 mai 1936. DR

### Juin 1936 : la révolution avait commencé

***Il y a tout juste 80 ans, un extraordinaire mouvement de grève générale déferla sur la France. Les élections législatives du 3 mai 1936 que remporte la coalition du Front populaire venait de refléter la volonté de changement et les aspirations à une vie meilleure portées par les masses. La profondeur et la spontanéité du mouvement prendra toutes les parties de court. Les dirigeants du mouvement ouvrier s'efforceront de réduire la vague révolutionnaire à « des grèves revendicatives »***

Revendicatif dans sa forme, « Juin 1936 » fut un mouvement révolutionnaire dans son contenu. L'occupation des usines, le rassemblement au grand jour de toutes les couches de la population laborieuse en un courant unique en témoignent.

#### Les principales étapes

##### Du 11 au 24 mai

Les premières grèves commencent presque en même temps, à partir du 11 mai, aux usines Breguet du Havre, et dans les entreprises aéronautiques Latécoère à Toulouse. Dans les deux cas, le déclencheur est le licenciement d'ouvriers pour fait de grève le 1er mai. Spontanément l'ensemble des ouvriers vont arrêter le travail et occuper les usines. Ces mouvements sont immédiatement victorieux et bénéficient du soutien de la population.

##### L'impulsion du 24 mai

Les jours suivants, les usines d'aviation (usine Courbevoie et Villacoublay) prendront le relais. Le 24 mai, jour de la commémoration de la semaine sanglante de la Commune de Paris, plus de 600 000 manifestants défilent devant le mur des Fédérés, à l'appel du PCF, de la CGT et de la SFIO. Les masses ouvrières prennent alors conscience de leur force. Dès le 26 mai, on assiste à généralisation des grèves avec occupation des usines : Nieuport, Lavalette, Hotchkiss, Sautter-Harlé, Lioré-Ollivier, Farman, et, le 28 mai, Renault, Fiat,

Chausson, Gnome et Rhône, Talbot, Citroën, Brandt, Salmon, ainsi que Le Matériel Téléphonique et l'imprimerie Créte.

## Tentatives de désamorçage

Le gouvernement Sarraut (qui assure une sorte d'intérim avant la mise en place de la nouvelle Chambre des députés) obtient un accord mais l'accalmie est de courte durée et le mouvement reprend de plus belle le 2 juin. Le 4 juin, Léon Blum constitue le gouvernement de Front populaire (SFIO et Radicaux ; le PC ayant refusé de participer au gouvernement, tout en le soutenant de l'extérieur) et tente immédiatement de faire cesser le mouvement des masses. Mais les grèves se développent toujours et du 4 au 7 juin, tous les secteurs sont touchés, dans l'ensemble du pays, jusqu'aux employés et vendeurs de grands magasins, les « couches périphériques du prolétariat ».

A son apogée, le mouvement représente plus de 12 000 grèves (dont 9 000 avec occupation d'usines) pour un total d'environ 2,5 millions de grévistes. Lorsque l'agitation gagne les services publics, les syndicats se chargent alors d'intervenir pour stopper les fonctionnaires dans leurs revendications « *que nos camarades soient confiants ; leurs intérêts préoccupent les responsables* » (note du Comité intersyndical des services publics du 6 juin). Et de son côté, dès le 5 juin, Blum réunit les représentants du patronat (CGPF) et la CGT pour enrayer les occupations et mettre un terme aux grèves. Les accords de Matignon signés le 7 juin, scelleront ces discussions et constitueront un rôle de contre-feu façonné par toutes les parties en présence (Front populaire, CGT et patronat). La procédure prévue à Matignon et dont la CGT se fait le bras armé est bien que la grève doit cesser si le patron accepte d'adhérer à l'accord du 7 juin.

## Après les accords Matignon, un nouvel élan

Mais les travailleurs, poursuivent la grève, ne suivent pas les directives confédérales, et tentent de dépasser les conquêtes du 7 juin ; « *Les masses ouvrières sont en train de créer, par leur action directe, une situation révolutionnaire.* » <sup>1</sup>

Le 11 juin, alors que Thorez (PC) lance le perfide « il faut savoir terminer une grève » et « tout n'est pas possible maintenant » (rapport du bureau politique) la France compte 2 millions de grévistes et le mouvement s'étend dans les colonies en Afrique du nord, toute l'économie est bloquée et les usines sont sous contrôle ouvrier.

Peu à peu, sous la pression des chefs du Front populaire (de Blum à Jouhaux (CGT), et, au premier chef, Thorez), le mouvement reflue, difficilement, et plus d'un mois après les accords Matignon, dans la première quinzaine de juillet, le mouvement de grève se calme.

Sources :

**DANOS et GIBELIN 1986** : Danos (J.) et Gibelin (M.). - Juin 36, ed. Les bons caractères, Pantin, (1ère éd. 1953) 1986, rééd. 2006.

**TROTSKY 1936 a** : Trotsky (L.). - L'étape décisive - 5 juin 1936

**TROTSKY 1936 b** : Trotsky (L.). - La révolution française a commencé - 9 juin 1936

**TROTSKY 1936 c** : Trotsky (L.). - Devant la seconde étape - 9 juillet 1936

Textes en ligne : <https://www.marxists.org/francais/trotsky/livres/ouvalafrance/ovlf.htm>

(Textes publiés par Le mouvement communiste en France sous le titre *Où va la France ? 1934-1938.*)

---

Contrats collectifs, conventions collectives, semaine de 40 heures, congés payés

## Les conquêtes ouvrières de juin 1936

**« Les réformes sont le sous-produit de la lutte révolutionnaire des masses » nous a enseigné Trotsky. Ici, il est question des vraies réformes, pas de ces réformes à l'envers que produit la V<sup>e</sup> République. Les contrats collectifs et les conventions collectives ont été arrachés par la grève en 1936. 80 ans plus tard, des hommes d'État qui se veulent toujours « socialistes » veulent leur porter le coup de grâce, pour sauver les taux de profits. L'histoire, nous n'en doutons pas, va se reproduire ...**

Il existe une imagerie d'Épinal. Le bon Léon Blum nous a apporté les conventions collectives, les congés payés et les 40 heures ; les grèves furent une fête, au sein de l'accordéon pour aider ce brave homme à faire une bonne œuvre. La mémoire de Léon Blum se bonifie par contraste avec ses « continuateurs » Hollande-Valls qui détruisent ce bel ouvrage social. Il y a un grain de vérité dans cette imagerie : les travailleurs ont considéré le gouvernement Blum comme le leur et ont pensé l'aider à prendre rapidement les bonnes décisions, en court-circuitant le processus législatif et en prenant de court les capitalistes, les banquiers et la réaction. Court-circuitant du même coup les chefs de la CGT, surpris par cette première vague.

## La plate-forme d'unité socialistes- communistes de 1935

Tout d'abord, il nous faut revenir à la plate-forme d'unité d'action SFIO-SFIC <sup>2</sup> de septembre 1935. Au chapitre des revendications économiques, nous lisons :

« Pour « défendre le pain des ouvriers » :

- Revalorisation des salaires et des traitements ;
- Abrogation des décrets-lois ;
- Généralisation des conventions collectives de travail soumises au contrôle ouvrier.

Pour « défendre le pain des paysans » :

- Garantie de prix rémunérateurs par des Offices publics agricoles, le développement des coopératives.

Pour « défendre le pain des chômeurs » :

- Création d'un Fonds national de chômage ;
- Semaine de 40 heures sans diminution de salaires ;
- Prolongation de l'âge de la scolarité ;
- Relève des travailleurs de plus de soixante ans assurés de moyens insuffisants d'existence par une amélioration de la législation des assurances sociales. »

## Programme de 1936... avec le Parti radical

Le 10 janvier 1936, cette plate-forme s'efface derrière le programme de Rassemblement populaire, avec le parti bourgeois traditionnel de la III<sup>e</sup> République, le Parti radical.

« - Suppression immédiate des mesures frappant les plus touchés par les décrets-lois ;

- Revalorisation des produits de la terre, création d'un office national interprofessionnel des céréales, soutien aux coopératives agricoles ;
- Institution d'un Fonds national de chômage ;
- Réduction de la semaine de travail sans réduction du salaire hebdomadaire ;
- Prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans ;
- Établissement de retraites suffisantes pour les vieux travailleurs ;
- Exécution rapide d'un plan de grands travaux d'utilité publique, citadine et rurale, en associant à l'effort de l'État et des collectivités l'effort de l'épargne locale. »

Il n'y est tout bonnement plus question des conventions collectives, pas question du relèvement des salaires et aucun des deux programmes ne mentionne des congés payés. Il n'était donc nullement dans les intentions initiales du Front populaire d'honorer ces doléances vitales.

## Les accords Matignon

Au cours de la montée en puissance des grèves avec occupations des usines, des chantiers et des services, interviennent donc, dans la précipitation voulue par la CGPF <sup>3</sup>, les accords Matignon dont voici quelques extraits :

« Art.1. La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail. (...) »

Art.4. Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers à la date du 25 mai 1936 seront, du jour de la reprise du travail, rajustés suivant une échelle décroissante commençant à 15% pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7% pour les salaires les plus élevés, le total des salaires de chaque établissement ne devant, en aucun cas, être augmentés de plus de 12% (...) »

Art.5. En dehors des cas particuliers déjà réglés par la loi, dans chaque établissement

comprenant plus de dix ouvriers, après accord entre organisations syndicales, ou, à défaut, entre les intéressés, il sera institué deux ou plusieurs délégués ouvriers selon l'importance de l'établissement. Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations individuelles qui n'auraient pas été directement satisfaites, visant l'application des lois, décrets, règlements du Code du travail, des tarifs de salaires, et des mesures d'hygiène et de sécurité (...) »

Ces accords entre la CGT et la CGPF ne parviendront pas à faire refluer les grèves et les occupations d'usines. Le gouvernement devra présenter devant le Parlement une batterie de lois sociales, dont la loi des 40 heures et la loi sur les congés payés pour « éteindre le feu ». Ces conquêtes doivent tout à la grève, rien au Front populaire.

**Dossier réalisé par Julie Charmoillaux et Daniel Petri,  
01-06-2016**

Sources : <http://books.openedition.org/igpde/2293?lang=fr>

**1.** Léon Trotsky, *Où va la France ?* (L'étape décisive, 5 juin 1936).

<https://www.marxists.org/francais/trotsky/livres/ouvalafrance/ovlf6.htm>

**2.** SFIO -SFIC : Section française de l'Internationale ouvrière - Section française de l'Internationale communiste.

**3.** CGPF : Confédération générale de la production française.

---

Modifié le lundi 06 juin 2016

---

## Voir aussi dans la catégorie **Dossiers**



### Dossier La Commune de Paris 150e anniversaire

Notre journal La Commune propose à ses lecteurs deux dossiers consacrés au 150e anniversaire de la Commune de Paris : le premier, dans le numéro 127, retrace, à la lecture de La Guerre civile en... >>



### Dossier santé

30 004 morts : le bilan du COVID-19 en France est le résultat de 40 ans d'attaques de l'hôpital public ! TOUS COUPABLES ET RESPONSABLES ! En France, la population paye un très lourd tribut humain,... >>



### Le projet Macron de réforme des retraites en 10 questions-réponses

L'histoire de notre système de retraites par répartition, celle de sa casse, des « réformes » successives et des discours qui les accompagnent, est essentielle pour comprendre le projet Macron,... >>



Qu'est-ce que l'Union européenne ?



Première partie Nous sommes partisans de la rupture avec l'Union européenne et ses institutions. Nous militons pour l'abrogation des traités dit « européens » et inconditionnellement pour «... »

---

## Un VRAI travail Un VRAI salaire



Comment naît le besoin d'un parti des travailleurs

« Personne ne nous représente ». Cet ouvrier de Roubaix sollicité par le Point 1 à propos des élections exprime la sensation de millions de salariés. Beaucoup de gens ne supportent plus ces... »



Pourquoi militer avec La Commune ?

Notre journal La Commune paraît depuis bientôt vingt-cinq ans. Notre site web met à disposition de tous quinze années d'archives (articles - documentation - lettres d'information -... »

---